

Directives en vue d'interventions contre la violence basée sur le sexe dans les situations de crise humanitaire

Centrage sur la prévention et la réponse à la violence sexuelle dans les situations d'urgence

Fonctions et Secteurs	Préparation aux urgences	Prévention et Réponse minimales (à conduire même en pleine urgence)	Prévention et Réponse globales (Phase stabilisée)
1 Coordination	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer les mécanismes de coordination et les responsabilités Identifier et répertorier les partenaires et les points focaux pour la GBV Promouvoir les droits de l'homme et les pratiques optimales en tant que composantes clés de la planification, de la préparation et de l'exécution du projet Plaider en faveur de la prévention et de la réponse à la GBV dans toutes les phases de l'action humanitaire Intégrer la programmation relative à la GBV dans les plans de préparation et d'urgence Coordonner la formation concernant la GBV Inclure des activités relatives à la GBV dans les stratégies et les appels interinstitutions Identifier et mobiliser les ressources 	<p>1.1 Créer des mécanismes de coordination et orienter les partenaires</p> <p>1.2 Plaidoyer et collecte de fonds</p> <p>1.3 Veiller à la diffusion et au plein respect des normes de Sphère</p>	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de la collecte de fonds Transfert de la coordination aux partenaires locaux Intégration des activités globales contre la GBV dans les programmes nationaux Consolidation des réseaux Amélioration du partage des informations Edification des capacités (humaines) Intégration des organismes étatiques et non étatiques dans les mécanismes de coordination Participation de la population aux activités de prévention et de réponse à la GBV
2 Suivi et contrôle	<ul style="list-style-type: none"> Réviser les données existantes sur la nature, la portée et l'ampleur de la GBV Procéder à des analyses de situation et capacité et identifier les pratiques optimales Formuler des stratégies, des indicateurs, et des outils de suivi et de contrôle 	<p>2.1 Faire une analyse rapide et coordonnée de la situation</p> <p>2.2 Suivi et contrôle des activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> Maintien d'une base de données confidentielles globale Procéder à une analyse détaillée de la situation Contrôle et évaluation des programmes relatifs à la GBV, recrutement paritaire, application du Code of conduite Examen des données sur les mesures de prévention, l'incidence, les politiques et les instruments, la réponse judiciaire, les structures d'appui social Evaluation et utilisation des données en vue d'améliorer les activités
3 Protection (juridique, sociale et physique)	<ul style="list-style-type: none"> Réexaminer les législations nationales et la mise en œuvre réelle de la protection contre la GBV Identifier les priorités et formuler des stratégies pour la prévention et la protection contre la violence Encourager à la ratification, au plein respect, et à l'application effective des instruments normatifs internationaux Promouvoir les droits de l'homme, le droit international humanitaire et les pratiques optimales Créer des mécanismes de contrôle, de rapport, et de demande de réparations pour la GBV et pour d'autres violations des droits de l'homme Former l'ensemble du personnel aux normes internationales en la matière 	<p>3.1 Evaluer la sécurité et définir une stratégie de protection</p> <p>3.2 Fournir une sécurité conforme aux besoins</p> <p>3.3 Plaider pour le respect et l'application des instruments internationaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> Élargissement du champ de prévention et de réponse à la GBV Fourniture d'une assistance technique aux systèmes judiciaires et de justice pénale en vue de réformes et d'une application efficace des lois, conformément aux normes internationales Renforcement des capacités nationales de contrôle, et demande de réparations pour les violations des droits de l'homme/droit international humanitaire Incitation à la ratification des instruments internationaux, et plaidoyer en vue du plein respect et de leur application effective Promotion des droits de l'homme, du droit international humanitaire et des pratiques optimales Veiller à remédier à la GBV par des mécanismes de responsabilisation/d'obligation de rendre compte Veiller à inclure dans les programmes de démobilisation, de réinsertion et de réhabilitation, les femmes et les enfants affiliés aux factions en conflit Veiller à inclure dans les programmes de réinsertion et de réhabilitation les survivant(e)s/victimes de la GBV et les enfants issus de viols Formation des secteurs concernés, notamment les forces de l'ordre (sécurité), les juges et les avocats, les praticiens de la santé, et les prestataires de services.
4 Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> Faire en sorte que le Bulletin/la Circulaire du SG soit distribué à l'ensemble du personnel ainsi qu'aux partenaires, et garantir une formation qui y soit conforme Sensibiliser le personnel aux questions relatives à l'inégalité entre les sexes, à la GBV et aux principes directeurs, ainsi qu'aux normes du droit international. Créer un mécanisme de doléances/plaintes et une stratégie d'investigation/enquête. Réduire les risques d'exploitation et d'abus sexuels (EAS) de la population bénéficiaire par des agents humanitaires et par des soldats de la paix 	<p>4.1 Recruter le personnel de sorte à décourager l'EAS</p> <p>4.2 Distribuer les codes de conduite aux partenaires et les en informer</p> <p>4.3 Mise en place d'un mécanisme de plaintes anonymes</p> <p>4.4 Instituer un réseau de groupes focaux sur l'EAS</p>	<ul style="list-style-type: none"> Contrôle réel des mécanismes de doléances et procéder à des changements si nécessaire Institutionnalisation de la formation à l'EAS pour l'ensemble du personnel, y compris les soldats des missions de maintien de la paix
5 Eau et assainissement	<ul style="list-style-type: none"> Former le personnel et les comités WATSAN à la conception de structures sanitaires et d'aménagement de l'eau 	<p>5.1 Mettre en place des programmes d'eau / d'assainissement salubres</p>	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation continue afin de déterminer les problèmes sexospécifiques liés à l'assainissement et à l'approvisionnement en eau Veiller à une représentation des femmes dans les comités d'eau et d'assainissement WATSAN
6 Sécurité alimentaire et Nutrition	<ul style="list-style-type: none"> Former le personnel et les comités d'approvisionnement alimentaire de la collectivité à la conception de procédures de distribution alimentaire Prévoir des plans d'urgence Entreposage préalable du ravitaillement 	<p>6.1 Exécution de programmes de sécurité alimentaire et de nutrition sûrs/saines</p>	<ul style="list-style-type: none"> Contrôle des niveaux de nutrition pour détecter tout problème sexospécifique lié à la sécurité alimentaire et à la nutrition
7 Abris, Planification des sites et Articles non alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> Former le personnel et les groupes de base /collectivités à la planification des abris/sites et aux procédures de distribution d'articles non alimentaires. Garantir la sûreté des sites prévus et des endroits sensibles à l'intérieur des sites Prévoir des abris spécifiques pour les survivant(e)s /victimes de la GBV 	<p>7.1 Mise en œuvre de programmes d'abris et de planification de sites sûrs</p> <p>7.2 Fournir des abris sûrs aux survivant(e)s/victimes de la violence sexuelle</p> <p>7.3 Mettre en place des stratégies sûres de collecte de combustible</p> <p>7.4 Fournir aux femmes et aux filles des articles d'hygiène intime</p>	<ul style="list-style-type: none"> Suivi continu afin de détecter tout problème sexospécifique lié à l'emplacement des sites et des refuges ainsi qu'à leur planification
8 Santé et services communautaires	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les services et les pratiques en cours Adapter/développer/divulguer les politiques et les protocoles Planifier et entreposer les stocks médicaux et les RH Former le personnel aux soins de santé spécifiques à la GBV, conseil, mécanismes de renvoi, et aux questions des droits. Incorporer des programmes relatifs à la GBV dans la planification des dispositifs d'intervention des services de santé et communautaires 	<p>8.1 Garantir aux femmes l'accès aux services de santé de base</p> <p>8.2 Offrir des services de santé liés à la violence sexuelle</p> <p>8.3 Fournir un soutien psychologique et social reposant sur la communauté</p>	<ul style="list-style-type: none"> Élargissement des soins médicaux et psychologiques aux survivant(e)s/victimes Création ou amélioration des protocoles de collecte de preuves médico-légales Intégration de la gestion médicale de la GBV dans les structures actuelles du système de santé, dans les politiques, les programmes et les cursus nationaux Formation continue et supervision d'appui au personnel de santé Evaluations régulières/constantes de la qualité des soins Appui aux initiatives de soutien des collectivités de base aux survivant(e)s /victimes et à leurs enfants Participation active des hommes aux efforts de prévention de la GBV Cibler les filles et les femmes dans les programmes générateurs de revenus
9 Education	<ul style="list-style-type: none"> Définir les choix éducatifs pour les garçons et les filles Identifier et former des enseignants à la lutte contre la GBV 	<p>9.1 Garantir l'accès des filles et des garçons à une éducation sûre</p>	<ul style="list-style-type: none"> Inclusion de la GBV dans la formation professionnelle des enseignants, des filles et des garçons dans toutes les structures éducatives Création de mécanismes de prévention et de réponse à l'EAS dans les structures éducatives
10 Information Education Communication	<ul style="list-style-type: none"> Faire participer les femmes, les hommes et les jeunes à la conception de messages culturels appropriés dans les langues locales Veiller à l'utilisation de moyens de communication adéquats dans les campagnes de sensibilisation 	<p>10.1 Informer la communauté de la violence sexuelle et des services disponibles</p> <p>10.2 Distribuer aux détenteurs d'armes des informations sur le droit international humanitaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> Fourniture d'IEC par des canaux variés Appui à la participation des organisations féminines et masculines au renforcement des programmes de proximité Mise en place de programmes de communication visant à un changement de comportement